



TURQUIE - GRÈCE LES ÎLES DE LA MER ÉGÉE

Dans l'Est de la mer Egée, le littoral est découpé en une multitude de caps, de presqu'îles, de baies et d'îles. Sur les ruines de l'Empire ottoman, Grèce et Turquie vont se disputer âprement ces territoires. Le Traité de Lausanne de 1923 accorde la rive continentale à la Turquie mais les îles à la Grèce, dont du Nord au Sud celles de Lesbos, Chios et Samos. La frontière frôle donc les côtes turques (Samos : 2 km). L'affirmation de la Turquie comme nouvelle puissance maritime s'accompagne de graves tensions sur le contrôle des îlots et rochers, la définition des eaux territoriales et des Zones Economiques Exclusives ou la délimitation des espaces aériens. Cette frontière externe de l'Union européenne se trouve sur une importante route migratoire (Syrie, Irak, Afghanistan...), dont la gestion des flux est instrumentalisée par Ankara. Face aux vagues de clandestins (25 000 migrants pour Lesbos en 2019), Athènes y multiplie les camps d'accueil dans des conditions très difficiles et exige de l'Union européenne une plus grande solidarité.

Mer Egée par Sentinel2. Prise de vue du 13 mars 2020
[Largeur de l'image ≈ 100 km] © Copernicus Sentinel Data 2020